

	<b>Mairie d'IFS</b> <b>Esplanade François Mitterrand</b> <b>B.P. 44 – 14123 IFS</b>  Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		<b>CALVADOS</b>
		Canton
		<b>CAEN XVI</b>
<b>EUROVIA CAEN – TRAVAUX RUE DU SIEUR DE  BRAS – CIRCULATION RUE DE LA BONNE VIERGE  ARRETE N° 2026/120</b>		

**LE MAIRE DE LA VILLE D'IFS,**  
VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;  
VU le Code de la Voirie Routière ;  
VU la demande d'arrêté de police de la circulation en date du 3 avril 2026 de la société EUROVIA CAEN sollicitant la Ville pour des travaux concernant la purge de chaussée – rue du Sieur Bras ;  
**CONSIDERANT** qu'il y a lieu d'assurer et de préserver la sécurité des différents usagers et de réglementer la circulation dans l'emprise du chantier ;

**ARRETE**

- Article 1 :** La société EUROVIA-CAEN est autorisée à réaliser, le 13 avril 2026 et pour une durée de 5 journée, des travaux concernant la rue du Sieur de Bras - RD 120 ;
- Article 2 :** Pour permettre la réalisation des travaux, la circulation sur la rue de la Bonne Vierge se fera à double sens par la mise en place d'un alternat feux tricolores entre la rue de la Chapelle et l'allée de la fosse aux Renards ;
- Article 3 :** Le chemin de Cormelles sera ouvert à la circulation dans les 2 sens uniquement pour les riverains du Hameau de Bras ;
- Article 4 :** La société EUROVIA CAEN est chargée, en tant que de besoin, et sous couvert du présent arrêté, de la mise en place et de la maintenance de la signalisation.
- Article 5 :** Après les travaux, la société EUROVIA-CAEN devra remettre la chaussée dans son état initial (marquage, couleur, piste cyclable).
- Article 6 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
- Monsieur le Directeur de la Sécurité Publique ;
  - La Police Municipale d'Ifs ;
  - La société EUROVIA CAEN ;
  - Caen la mer – Service de collecte des déchets ;
  - RATP Dev - Twisto ;
  - Le SDIS.

Fait à Ifs, le 13 avril 2026



Le Maire,

  
**Michel PATARD-LEGENDRE.**